

## Conditions Générales d'Achat – Recommerce

Version en vigueur au 26 mars 2024

### **Article 1 : Définitions**

Les termes et expressions, ci-dessous définis, utilisés dans les présentes conditions générales d'achat avec une majuscule ont le sens indiqué ci-dessous et lesdits termes et expressions ci-dessous définis au singulier peuvent désigner leurs pluriels et vice versa :

« CGA » : désigne les présentes conditions générales d'achat.

« Client » : désigne les personnes physiques majeures, ou les représentants légaux des personnes mineures ou incapables, disposant d'un accès internet et d'une adresse de courrier électronique valide, et souhaitant utiliser le Service pour revendre leur Produit à la Société à distance :

- Sur la boutique en ligne de la société SFR disponible à l'adresse internet suivante : <https://www.sfr.fr/offre-mobile/reprise-mobile> et <https://www.red-by-sfr.fr/telephones/reprise/> et <https://www.sfr.fr/telephonie-mobile/reprise-occasion.html>
- Par téléphone avec un conseiller de la société SFR

« Confirmation de la Demande » : désigne le courriel envoyé par la Société confirmant la prise en charge de la Demande et contenant le bon de transport.

« Demande » : désigne le moment où le Client confirme définitivement qu'il souhaite vendre son produit à la Société sur la boutique en ligne ou par téléphone aux conditions fixées par la Société sur la boutique en ligne et dans les CGA.

« Expertise » : désigne le contrôle effectué par la Société, ou tout tiers désigné par la Société, sur les Produits reçus par la Société de la part des Clients, dans le cadre du Service, afin de contrôler l'exactitude des déclarations effectuées par le Client sur la boutique en ligne ou par téléphone lors de la Demande et relatives au Produit afin de déterminer la Valeur Finale du Produit.

« Partie » : désigne la Société ou le Client.

« Parties » : désigne conjointement la Société et le Client.

« Produit » : désigne le téléphone mobile, y compris sa batterie que le Client veut céder à la Société via le Service.

« Service » : désigne le service de rachat opéré par la Société via la boutique en ligne ou par téléphone et permettant aux Clients de céder la propriété de leurs Produits à la Société en contrepartie du Versement.

« Société » : désigne la société RECOMMERCE SOLUTIONS, Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 320.498,85 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 513 969 402 R.C.S. Créteil, dont le siège social est situé au 54, Avenue Lénine, 94250, GENTILLY. La société est joignable par courrier électronique à l'adresse suivante :

[contact@recommerce.com](mailto:contact@recommerce.com).

« Valeur de Reprise Estimée » : désigne la valeur d'un Produit estimée par le Client sur la boutique en ligne ou par téléphone au moment de la Demande.

« Valeur Finale » : désigne la valeur du Produit fixée par la Société après l'Expertise. Seule la Valeur Finale est engageante pour la Société.

« Validation de l'Acte de Reprise » : désigne le moment où le Produit a fait l'objet de l'Expertise et dont la Valeur Finale est définitivement déterminée par la Société.

La Validation de l'Acte de Reprise n'est pas soumise à l'acceptation du Client et est automatique lorsque la Valeur Finale correspond à la Valeur de Reprise Estimée. Elle est soumise à acceptation du Client, dans les conditions définies aux CGA dans le cas où la Valeur Finale diffère de la Valeur de Reprise Estimée.

« Versement » : désigne la somme versée par la Société au Client en contrepartie de la cession de propriété du Produit par le Client à la Société et correspondant à la Valeur Finale.

## **Article 2 – Acceptation**

La Demande entraîne sans réserve l'acceptation des CGA par le Client.

Il est expressément convenu entre les Parties que le Client ne peut céder à la Société, via le Service, que des Produits débloqués (quels que soient les mécanismes de blocage disponibles sur ledit Produit).

Dans le cas où un Client utiliserait le Service pour la reprise d'un Produit bloqué, la Société ne pourra le reprendre et procédera au renvoi dudit Produit au Client et aux frais de ce dernier ; le Client reconnaît expressément que dans un tel cas, il ne pourra prétendre au rachat de son Produit et que le Produit lui sera renvoyé à ses frais conformément aux CGA.

En acceptant les CGA, le Client garantit être propriétaire du Produit, objet de la Demande.

## **Article 3 – Objet et Champ d'application**

Les CGA ont pour objet de définir les conditions d'utilisation du Service assuré par la Société sur la boutique en ligne ou par téléphone.

Les CGA s'appliquent uniquement, sans restriction, à l'ensemble des achats de Produits de la part de la Société auprès des Clients sur la boutique en ligne ou par téléphone

Le Service est exclusivement proposé par la Société en France Métropolitaine (Corse inclus).

Les CGA s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions et sont accessibles à tout moment sur la boutique en ligne ou dans le mail de confirmation du Service et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire, sauf dérogation préalable, expresse et écrite de la Société. La Société se réserve le droit, et à sa seule discrétion, de modifier les CGA à tout moment. En cas de modification des CGA, les CGA applicables à l'achat seront les CGA en vigueur au moment de la demande du Client sur la boutique en ligne ou par téléphone.

Les CGA entrent en vigueur dès leur publication sur la boutique en ligne et remplacent immédiatement les anciennes CGA pour toutes les opérations à venir.

Toute vente effectuée par le Client à la Société sur la boutique en ligne ou par téléphone implique sans réserve et sans condition l'acceptation des dispositions des CGA.

#### **Article 4 – Conditions d'accès au Service**

L'utilisation du Service est réservée aux Clients.

L'utilisation du Service est limitée à trois Produits par an et par Client.

#### **Article 5 – Description du Service**

Conformément aux CGA, le Service permet au Client de céder la propriété de son Produit à la Société en contrepartie d'un Versement.

Rachat de Produit :

Il appartient au Client de sélectionner sur la boutique en ligne ou par téléphone le Produit ou les Produits qu'il désire vendre à la Société et de suivre l'intégralité des étapes indiquées sur la boutique en ligne ou par téléphone.

Une fois ces étapes réalisées par le Client sur la boutique en ligne ou par téléphone celui-ci se voit proposer une Valeur de Reprise Estimée.

Le Client est informé que la Valeur de Reprise Estimée qui lui est proposée sur la boutique en ligne ou par téléphone est conditionnée au fait que la Valeur de Reprise Estimée corresponde à la Valeur Finale.

Dans le cas où la Valeur de Reprise Estimée serait différente de la Valeur Finale, les conditions de l'Article 8 s'appliqueront.

La Société informe le Client que pour les produits de la marque APPLE, si la fonction « localiser mon iPhone » est activée, le Produit n'a plus aucune valeur de reprise. Pour vérifier si ladite option est encore activée et pour la désactiver, le Client se rend dans « Réglage » > « iCloud » > « Localiser mon iPhone ».

La Société informe le Client que certains Produits peuvent permettre de lier/créer un compte Google et/ou Samsung au téléphone. Si l'un de ces comptes est activé, le Produit n'a plus aucune valeur de reprise. Pour désactiver un compte Google d'un Produit Android : le Client se rend dans « Paramètres » > « Compte » > « Icône Google » > Sélectionner le compte en question > « supprimer ».

Pour désactiver un compte Samsung : le client se rend sur l'écran d'accueil dans « Applis » > « Paramètres » > « Comptes » > Sélectionner « Compte Samsung » > Sélectionner « Plus » > Sélectionner « Supprimer compte » > Sélectionner « CONFIRMER » > Sélectionner à nouveau « Supprimer compte ». Si au cours de l'Expertise la Société s'aperçoit que le Produit à ladite option activée, la société en informe le Client et le produit sera automatiquement renvoyé au Client à ses frais.

La Société informe le Client qu'elle se réserve le droit de refuser d'acheter le Produit d'un Client avec lequel elle serait en litige ou avec lequel elle a eu un litige, ce litige constituant un motif légitime de refus de rachat d'un Produit.

#### **Article 6 – Modalités du Versement**

Le Client reçoit le montant du Versement en une seule opération bancaire par virement selon ce qu'il a indiqué sur la boutique en ligne ou par téléphone, dans les délais prévus et aux conditions ci-dessous détaillés.

Le Client reçoit le Versement par virement bancaire : Il peut être demandé au Client de saisir ou de communiquer par téléphone lors de sa Demande son relevé d'identité bancaire. Ce mode de paiement est proposé gratuitement et sera effectué au profit du Client dans les SOIXANTE DOUZE (72) heures ouvrées à compter de la Validation de l'Acte de Reprise.

## **Article 7 – Valeur de Reprise Estimée**

### **1. Appréciation de la Valeur de Reprise Estimée**

La Valeur de Reprise Estimée unitaire du Produit, indiquée sur la boutique en ligne ou par téléphone évolue dans le temps et dépend des caractéristiques du Produit (modèle, fonctionnement, état, etc.) saisies ou communiquées par le Client.

La Valeur de Reprise Estimée indiquée sur la boutique en ligne ou par téléphone au moment de la Demande est conditionnée à la conformité des déclarations du Client sur l'état du Produit concerné ainsi qu'au respect des délais d'expédition, décrits ci-dessous, dudit Produit.

En d'autres termes, la Valeur de Reprise Estimée est engageante pour la Société, uniquement si les caractéristiques du Produit déclarées par le Client correspondent à l'Expertise et que le Produit est envoyé dans les délais visés ci-dessous.

A défaut, seule la Valeur Finale sera engageante pour la Société.

### **2. Durée de validité de la Valeur de Reprise Estimée**

L'estimation de la Valeur de Reprise Estimée du Produit indiquée sur la boutique en ligne ou par téléphone au moment de la Demande, est valable pour une période de TRENTE (30) jours ouvrés à compter de la date de la Demande et le Produit doit être expédié sous (DIX) 10 jours après la réception de la Confirmation de la Demande. Si ces délais ne sont pas respectés, la Société ne pourra pas garantir la Demande.

## **Article 8 – La Valeur Finale**

Les écarts de diagnostics : les caractéristiques du Produit enregistrées par le Client sur la boutique en ligne ou par téléphone lors de la Demande et permettant de déterminer la Valeur de Reprise Estimée, sont contrôlées par la Société lors de l'expertise du produit à réception de ce dernier.

En soumettant sa demande via la boutique en ligne ou par téléphone, le client garantit que la description et les caractéristiques réelles du Produit correspondent aux informations qu'il a communiquées à la Société via la boutique en ligne ou par téléphone. Si lors de l'Expertise par la Société, l'état et/ou le modèle et/ou la marque et/ou le nombre des Produits envoyés ne correspondent pas aux informations indiquées au moment de la Demande sur la boutique en ligne ou par téléphone par le Client, et/ou que le Client ne respecte pas les délais d'envoi, la Valeur de Reprise Estimée n'est plus opposable à la Société.

Dans ce cas, la Société s'engage à proposer au Client par courriel une nouvelle valeur de reprise, correspondant à la Valeur Finale.

Le Client dispose alors d'un délai de QUINZE (15) jours calendaires pour accepter ou refuser la Valeur Finale du Produit.

Si le Client ne répond pas, dans le délai susvisé, il sera réputé avoir accepté la cession du Produit à la Valeur Finale.

En cas de refus de la Valeur Finale du Produit, valablement exprimé par le Client, ce dernier s'acquitte des frais de transport nécessaires au retour de son Produit, il ne reçoit aucun Versement, conformément à l'Article 10 aucun transfert de propriété n'aura eu lieu et conformément à l'Article 11, un nouveau transfert de risques liés aux Produits sera opéré de la Société vers le Client au moment de la réception du Produit par le Client.

La Valeur Finale du Produit engage la Société et correspond à la valeur effective du Versement.

Le Client reçoit, conformément à l'Article 6, le paiement de la Valeur Finale du Produit dans les

SOIXANTE DOUZE (72) heures suivant l'acceptation de la Valeur Finale ou suivant l'expiration du délai de QUINZE (15) jours susvisés en cas d'absence de réponse du Client.

### **Article 9 – Expédition du Produit**

Pour l'envoi des Produits, la Société propose au Client d'imprimer directement une étiquette prépayée à coller sur l'enveloppe ou le colis choisi par le Client qui devra conserver une preuve de dépôt de son colis ou de l'enveloppe au transporteur

Dans cette hypothèse, et uniquement dans cette hypothèse d'envoi des Produits via une étiquette prépayée, la Société prend en charge les frais de port.

L'étiquette de transport fournie par la Société doit être imprimée de sorte que les lettres et codes-barres soient bien lisibles. Elle ne doit pas être modifiée par le Client.

A défaut, la Société dégage toute responsabilité en cas de perte du Produit et se réserve le droit d'annuler la Reprise.

Le Client devra emballer le Produit de sorte qu'il soit sécurisé et bien protégé afin de minimiser le risque de casse pendant le transport (utilisation de papier bulle, papier cartonné, etc). Si le Produit arrive endommagé ou si le colis parvient à la Société vide en raison d'un défaut d'emballage par le Client, la Société se réserve le droit de renvoyer le Produit au Client et d'annuler la Reprise.

Les informations fournies par le prestataire de transport seront réputées exactes, jusqu'à preuve du contraire à fournir par le Client.

En cas de litige lié à l'expédition et au transport du Produit, notamment en cas de :

- réception d'un colis vide ou d'un colis contenant un produit différent du Produit
- blocage du Produit en transit depuis plus de 7 jours
- ou non réception du Produit,

la Société contactera le Client pour lui demander de remplir le formulaire de réclamation. Le Client devra le renvoyer rempli et signé. Il devra comprendre le numéro IMEI si c'est un téléphone et le numéro de série pour tous les autres produits. Il devra être accompagné de la preuve de dépôt au transporteur, de la facture d'achat du produit ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité correspondant au nom et prénom renseignés par le Client au moment de sa reprise. Il pourra être demandé au Client de se soumettre à un process de vérification de son identité selon les conditions qui lui seront communiquées par la Société. À défaut de communication de l'ensemble de ces éléments, la Société se réserve le droit de rejeter la réclamation dans un souci de limitation du risque de fraude.

Le Client est informé que la fabrication de faux ou l'usage de faux document (fausse facture, imitation de signature, usurpation d'identité ...) constitue des délits pouvant donner lieu à poursuites sur plainte de la Société et sanctions pénales.

Sous réserve que le Client démontre avoir déposé le Produit au transporteur, correctement emballé le Produit et utilisé l'étiquette de transport fournie dans les conditions requises, il pourra en cas de perte du Produit recevoir une indemnisation dans la limite maximale de la Valeur de Reprise Finale.

### **1 - Données personnelles enregistrées dans le Produit**

La Société recommande aux Clients de supprimer toutes données personnelles présentes dans les Produits (de manière non-limitative : contacts, emails, SMS, photos, jeux, musique ou autres données).

La Société n'est pas responsable de l'utilisation des données qui aurait lieu après l'envoi et avant réception du produit par la société.

La Société effectue un effacement « hard reset » des données du produit lors de son expertise et ne saurait être responsable de quelque manière que ce soit vis à vis du Client sur la perte de données personnelles.

Cartes SIM et cartes mémoires : le client s'engage à retirer les cartes SIM et cartes mémoires de son Produit avant son expédition.

Toutes les cartes SIM et cartes mémoires adressées à la Société sont non-remboursables et seront systématiquement détruites.

2 - Le Client est entièrement responsable de l'annulation de tout contrat ou abonnement lié au Produit.

La Société ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'une communication effectuée depuis le Produit du Client à compter de son expédition et avant sa réception par la Société.

3 - Bon de cession de propriété

Le Client doit dûment remplir le bon de cession de propriété du Produit et le joindre à l'envoi du Produit, sous peine de bloquer la reprise et de modifier la valeur de reprise du Produit.

En cas d'absence du bon de cession dûment rempli par le Client, lors de la réception du Produit par la Société, la Société adressera un courriel au Client afin de remédier à ce problème.

#### **Article 10 – Transfert de propriété.**

Il y a transfert de propriété à partir du moment où la société et le client s'accordent sur la chose et sur le prix.

En d'autres termes, le transfert de propriété du produit du client à la société se fera au moment de la validation de l'acte de reprise.

Dans l'hypothèse où la Valeur Finale d'un Produit ne correspond pas à la Valeur de Reprise Estimée et que le Client ne souhaite pas céder son Produit à la Valeur Finale proposée par la Société, le transfert de propriété du Produit du Client à la Société n'aura donc pas lieu.

#### **Article 11 – Transfert des Risques**

1. L'envoi du Produit par le Client à la Société

La Société ne supporte les Risques qu'en cas de prise en charge de l'envoi du Produit par le Client à la Société, avec l'étiquette prépayée fournie, et sous réserve du respect des conditions d'envoi prévues aux présentes.

Si le Client décide de prendre en charge l'envoi du Produit, il en supportera les risques et le transfert des risques s'opèrera à compter de la réception du Produit par la Société.

2. Pour le renvoi, le cas échéant, du Produit par la Société au Client

Dans le cas où la Valeur Finale d'un Produit ne correspond pas à la Valeur de Reprise Estimée et que le Client ne souhaite pas céder son produit à la valeur finale proposée par la société, le produit sera renvoyé au Client. Le transfert des risques s'opère à compter de la réception du Produit par le Client. La Société indemniserà le Client en cas de perte dans la limite de la Valeur Finale proposée, et si elle n'est pas en mesure de justifier du retour du Produit au Client.

### **Article 12 – Transport des Produits**

Pour l'envoi des Produits, la Société propose au Client d'imprimer directement un bon de transport prépayé par la Société à coller sur l'enveloppe choisie par le Client.

### **Article 13 – Garanties**

En soumettant sa Demande, le Client garantit que la description et les caractéristiques réelles du Produit correspondent aux informations qu'il a communiquées à la Société via le Site ou par téléphone.

En souscrivant au Service, le Client :

- Garantit avoir correctement complété son justificatif d'identité et le bon de cession de propriété lors de l'envoi du Produit ;
- Garantit avoir fourni les coordonnées bancaires exactes de son compte bancaire dont il garantit être le titulaire
- Garantit avoir licitement acquis le Produit et être titulaire d'un droit de propriété total sur le Produit et les éventuels accessoires livrés avec ;
- Garantit être majeur ou être le représentant légal du Client mineur ou incapable;
- Garantit renoncer à la propriété du Produit au profit de la Société, sous réserve d'acceptation par le Client de la Valeur Finale dans le cas où cette dernière ne correspondrait pas à la Valeur de Reprise Estimée et du paiement de la Valeur Finale par la Société;
- Garantit que le Produit n'est pas un Produit volé ; ou perdu dont le propriétaire a bloqué le numéro IMEI ; ou un appareil bloqué ;
- Garantit qu'il n'a pas modifié le logiciel du produit ;
- Garantit que le Produit n'est pas contrefait ;
- Garantit qu'il a supprimé toutes les données personnelles du produit, tout code qui pourrait limiter ou empêcher la Société d'exploiter, de réparer et/ou de vendre le produit, et qu'il a désactivé tous les comptes utilisateurs
- Garantit qu'il a supprimé tout contrôle sur le Produit l'empêchant d'être réinitialisé.

La Société informe le Client qu'elle se réserve le droit de ne pas reprendre les Produits comportant un verrouillage ou un contrôle parental actif.

### **Article 14 – Annulation**

Le Client peut annuler la Demande tant qu'il n'a pas envoyé son Produit à la Société.

Toutefois, à partir du moment où le Client envoie son Produit, il ne peut plus annuler la Demande sauf dans le cas où la Valeur de Reprise Estimée et la Valeur Finale diffèrent et qu'il refuse cette dernière, dans les conditions de l'Article 8.

### **Article 15 – Sécurité**

La Société assure la tenue d'un registre de police contenant les informations sur les Produits réceptionnés et les coordonnées de leur Client.

Les numéros IMEI (International Product Equipment Identity) sont communiqués aux autorités compétentes afin de s'assurer que les Produits reçus ne figurent pas dans les bases de données française et internationale des Produits perdus ou volés.

#### **Article 16 – Protection des données personnelles**

Les données personnelles collectées [données d'identification, données bancaires, identification du terminal concerné] sont traitées par SFR et ses sous-traitants aux fins de traiter votre demande de reprise mobile, sur la base de l'exécution du contrat. Leur fourniture est indispensable pour le traitement de votre demande. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de nos obligations légales et contractuelles. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement et de portabilité dans les conditions définies par la réglementation relative à la protection des données personnelles que vous pouvez exercer auprès du Service Client.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter à la Politique de protection des données personnelles : <https://www.sfr.fr/politique-de-protection-des-donnees-personnelles.html>

Conformément à la législation en vigueur, le Client peut prendre connaissance de la politique de protection des données personnelles mise en place par la Société :

[https://assets.recommerce.com/clc/commons/legals/donnees\\_personnelles.pdf](https://assets.recommerce.com/clc/commons/legals/donnees_personnelles.pdf)

#### **Article 17 – Nullité partielle**

La nullité d'une ou plusieurs stipulations des CGA n'entraîne pas la nullité des CGA dans leur ensemble pour autant que la ou les stipulations litigieuses ne puissent être considérées, dans l'esprit d'une des Parties, comme substantielle et déterminante.

Dans le cas où la stipulation litigieuse ne peut pas être considérée comme substantielle et déterminante pour une des Parties, les Parties s'engagent à renégocier de bonne foi la stipulation litigieuse.

#### **Article 18 – Non-renonciation**

L'absence d'exercice, par la Société, de l'un ou de tous ces droits au titre des CGA, ne peut être considéré ou interprété comme une renonciation auxdits droits.

#### **Article 19 – Droit applicable et attribution de compétence**

Les présentes Conditions générales d'Achat sont soumises au droit français.

En cas de litige, le Client s'adressera à RECOMMERCE SOLUTIONS pour obtenir une solution amiable en écrivant à [support-tradein+fr@recommerce.com](mailto:support-tradein+fr@recommerce.com).

Si le Client le désire, il est informé qu'il a la possibilité de faire appel gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige, après notification écrite à Recommerce Solutions.

Il peut ainsi utiliser gratuitement la plateforme en ligne de résolution des litiges mise en place par la Commission Européenne en se rendant sur le site accessible en cliquant sur le lien suivant :

<https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Par ailleurs, le Client peut aussi recourir gratuitement à un médiateur du e-commerce de la FEVAD.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, RECOMMERCE SOLUTIONS adhère au Service du Médiateur du e-commerce de la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance) dont les coordonnées sont les suivantes : 60 rue de la Boétie - 75008 – Paris : <http://www.mediateurfevad.fr>

Après démarche préalable écrite des consommateurs vis-à-vis de RECOMMERCE SOLUTIONS, le Service du Médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

Pour connaître les modalités de saisine du médiateur :

<https://www.mediateurfevad.fr/index.php/espace-consommateur/>

RECOMMERCE SOLUTIONS s'engage à appliquer le Code Déontologique du e-commerce et de la vente à distance de la FEVAD.

Le Client peut à tout moment consulter ces dispositions sur le site <http://www.fevad.com>

A défaut, tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent Contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux français compétents.

## CONDITIONS PARTICULIERES ENCADRANT LE BONUS REPRISE

Les présentes conditions particulières ont pour objet de définir les conditions encadrant le bénéfice d'un bonus reprise en cas de reprise mobile d'un Produit acceptée et finalisée par la société SFR (sites : sfr.fr ou redbysfr.fr) ou par un repreneur partenaire de SFR et d'achat simultané d'un nouveau téléphone éligible au bonus reprise sur les sites de la société SFR ou par téléphone. Les présentes conditions complètent les Conditions Générales de reprise mobile par la Société SFR ou par un repreneur.

Pour bénéficier d'un bonus reprise sur sfr.fr ou redbysfr.fr ou par téléphone, le Client doit être abonné mobile SFR ou RED by SFR et acheter un Produit éligible (hors mobile seul) au bonus reprise. Le montant de ce bonus peut varier selon le Produit acheté.

Le Client, abonné mobile SFR ou RED by SFR, doit simultanément réaliser sur sfr.fr ou redbysfr.fr une reprise d'un ancien Produit [c'est-à-dire une estimation de la valeur de son ancien téléphone, une proposition de rachat de son téléphone et une acceptation].

A réception du Produit repris conforme à l'estimation réalisée par le Client, le repreneur ou la société SFR procèdera au virement du montant estimé (comme détaillé dans les Conditions Générales de reprise mobile), puis la société SFR procèdera au virement du Bonus reprise au Client via les mêmes coordonnées bancaires que celles communiquées pour la reprise mobile, entre 40 jours et 60 jours après la validation de la commande.

Le Client est informé qu'il ne bénéficiera pas du bonus reprise dans les cas suivants :

- En cas d'annulation de la reprise de l'ancien Produit
- En cas de rétractation sur l'achat du nouveau Produit

Dans l'hypothèse où la commande du nouveau téléphone est annulée postérieurement au virement effectué au titre du bonus, le montant versé au titre du bonus sera déduit du remboursement de la commande. S'il reste un trop perçu par le Client à l'issue de l'annulation de la commande, alors il en restera redevable auprès de SFR.

Ex : le client a acheté un Produit à 250€ puis s'est vu rembourser 50€ au titre du bonus Reprise : le client sera remboursé de 200€. En revanche si le client a acheté un Produit 1 € puis s'est vu verser 50€ au titre du bonus Reprise, le client devra alors rembourser 49€ à SFR.

- Si le Client est en impayé auprès de la société SFR.